



CERTIFICAT DE GARANTIE LIMITÉE

RÉSERVOIR HORS SOL POUR LIQUIDES INFLAMMABLES ET COMBUSTIBLES ULC-S601

POUR RÉSERVOIRS VENDUS ET INSTALLÉS AU CANADA APRÈS LE 1^{ER} JANVIER 2018

GARDEZ CE CERTIFICAT – CELUI-CI VOUS OCTROIE CERTAINS DROITS SPÉCIFIQUES

Indiquer la date d'installation, les numéros de modèle et de série du réservoir dans l'espace fourni au bas de la page et conservez cette Garantie Limitée pour vos fichiers. On encourage les consommateurs d'enregistrer l'achat de leur réservoir au moyen de notre site web à l'adresse <http://www.granbyindustries.com/fr/produits-de-chauffage/activation-de-la-garantie/>

GARANTIE LIMITÉE

Dans l'éventualité où un réservoir ULC-S601 est déclaré défectueux sous garantie, Granby Industries S.E.C. vous fournira un réservoir de remplacement de taille et de configuration similaires ou, à notre seule discrétion, réparera ou vous remboursera un montant égal au prix d'achat du distributeur, ou vous fournira un crédit égal au montant à appliquer pour l'achat de tout nouveau réservoir que nous fabriquons. Pour obtenir un réservoir de remplacement, le concessionnaire ou le technicien d'entretien qualifié doit retourner le réservoir défectueux à un distributeur autorisé de Granby Industries S.E.C et l'échanger contre un réservoir de remplacement. Tous les réservoirs de remplacement seront garantis pour la partie restante de la période de garantie sur le réservoir d'origine.

Les réservoirs avec revêtement en polyuréthane Granby 10Plus bénéficient d'une garantie spécifique de dix (10) ans contre les défauts matériaux et/ou de main-d'œuvre de peinture, ainsi que d'une garantie de dix (10) ans contre la perforation du réservoir par l'extérieur due à la corrosion.

La garantie pour la perte de vacuum ne s'applique pas si ; (a) l'acheteur ne communique pas immédiatement avec Granby Industries S.E.C. pour des instructions lorsque le vacuum semble avoir été perdu (b) le vacuum n'a pas été vérifié et enregistré immédiatement après le transport sur le site d'installation.

Granby Industries S.E.C. n'allouera aucun remboursement pour les frais associés à la main-d'œuvre, au matériel, au transport et/ou à la manutention associée à la réparation ou au remplacement d'un réservoir.

Cette Garantie Limitée s'applique à l'acheteur original et cessionnaires ultérieurs, pourvu que le réservoir reste sur le site de l'installation d'origine et que le réservoir est installé à l'intérieur du Canada.

Voir la page 2 pour plus de détails sur les couvertures de garantie limitée.

RESTRICTIONS DE LA GARANTIE LIMITÉE

Cette garantie limitée s'applique seulement si le réservoir est :

- Installé par un installateur dont la compétence est reconnue par les autorités locales compétentes.
- Installé conformément aux instructions fournies avec votre réservoir (également disponibles sur www.granbyindustries.com) et en accordance avec les instructions inscrites sur la plaque signalétique du réservoir et en conformité avec les normes applicables et les meilleures pratiques commerciales telles que celles décrites dans le Canadian Oilheat Association (COHA) Today's Oilheat Technician's Manual et/ou toute autres équivalents de l'industrie.
- Utilisé uniquement pour le stockage hors sol de liquides inflammables et combustibles compatibles avec le matériau de construction et d'une densité n'excédant pas 1.
- Utilisé, entretenu conformément aux instructions incluses avec votre réservoir (également disponible sur www.granbyindustries.com) au moins une fois tous les douze (12) mois et en conformité avec tous les codes d'installation et de construction applicables et les meilleures pratiques commerciales et/ou autres équivalents de l'industrie.

Afin d'établir la date d'installation du réservoir pour quelque motif que ce soit, y compris la détermination de la date de début pour la durée de cette Garantie Limitée, la preuve de la date d'installation doit être présentée (vous devez conserver les documents originaux qui peuvent établir la date d'installation de votre réservoir), dans le cas contraire, l'installation va être réputée avoir eue lieu 180 jours après la date de fabrication du réservoir.

Cette Garantie Limitée ne crée pas de responsabilité pour Granby Industries s.e.c. pour les dommages accessoires, indirects, dommages-intérêts spéciaux ou ses dépenses en relation avec toute utilisation de ce réservoir. Elle ne couvre pas les dommages causés par: (a) accident, abus, négligence, utilisation inadéquate, feu, inondation émeute ou actes de Dieu; (b) l'introduction d'éléments corrosifs qui résident à l'intérieur du réservoir autres que ceux qui se retrouvent dans un environnement résidentiel normal; (c) causés par un réservoir qui a subi des modifications non-autorisées ou des réparations qui ont eu un impact sur sa stabilité ou sa performance; (d) causés par une utilisation inadéquate ou une mauvaise combinaison du réservoir et de ses accessoires; (e) causés par un entretien déficient; (f) toutes les dépenses encourues liées à l'érection, la déconnexion ou le démantèlement du réservoir; (g) tous les morceaux ou fournitures utilisés lors d'appels de service ou pour l'entretien; (h) des dommages, réparations, non-fonctionnement ou problèmes reliés et causés au réservoir suite à une mauvaise installation et/ou utilisation; (i) fuites dues aux sur-remplissages.

Nous ne faisons aucune autre condition ou garantie, expresse ou implicite et expressément toutes les garanties implicites, y compris de valeur marchande et adéquation à un usage, dans toute la mesure permise par la loi dans votre province ou territoire.

Appr. Dept. : Mario Bouchard, V.-P. Ventes et Marketing	Appr. Qualité : Roxanne Lanctot	Date : 2018-10-01	WARR.027.CF.0118
---	---------------------------------	-------------------	------------------

DÉTAILS DES COUVERTURES DE LA GARANTIE LIMITÉE

ULC	Construction	Application	Garantie contre défauts matériels et de fabrication structurelle	Garantie contre la perforation interne due à la corrosion	Garantie contre perte du vacuum
ULC-S601	Simple Paroi	Utilitaire Stationnaire	5 ans	N/A	N/A
ULC-S601	Double-fond	Utilitaire	10 ans	10 ans	N/A
ULC-S601	Double Paroi 300° avec surveillance par vacuum	Utilitaire Stationnaire	10 ans	10 ans	2 ans ¹
ULC-S601	Double Paroi 300° avec surveillance par détection de liquide	Stationnaire	10 ans	10 ans	N/A

¹Maintenance du système de surveillance par vacuum

Une surveillance à long terme du vacuum de l'interstice (espace entre les deux parois) d'un réservoir à double paroi peut être utilisée pour évaluer l'intégrité des parois primaires et secondaires du système de réservoir. Cependant, il convient de noter que la mise sous vacuum de l'interstice agit essentiellement comme un grand baromètre et donc, la lecture du vacuum enregistré sur la jauge mécanique installé sur chaque réservoir lors de la fabrication à l'usine peut varier avec la température ambiante ainsi qu'avec la pression atmosphérique ou interne du réservoir.

Les lectures de jauge de vacuum enregistrées qui varient avec la température ou la pression interne sont considérées normales. Cependant, une baisse constante des lectures de vacuum au fil du temps, quelles que soient les conditions ambiantes, peut indiquer que le système de vacuum nécessite un entretien ou des mesures correctives. Veuillez contacter immédiatement Granby Industries S.E.C. si vous remarquez des baisses de pression constantes.

NUMÉRO DE NODÈLE _____

NUMÉRO DE SÉRIE _____

DATE D'INSTALLATION _____

Granby Industries S.E.C.
 1020 André-Line,
 Granby, QC. J2J 1J9.

Visitez notre site web au: www.granbyindustries.com